

## LES TRAVAILLEURS A L'ETRANGER D'APRES LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE YOUGOSLAVIE DE 1971

### Résumé

Le recensement de la population yougoslave effectué le 31. 3. 1971 a, pour la première fois, pris en compte les travailleurs temporairement employés à l'étranger. La tâche des organisateurs du recensement a été particulièrement difficile: sans expérience préalable il fallait recenser toutes les personnes qui se trouvaient employées hors des frontières de leur pays.

La principale difficulté de ce recensement provenait du fait que le terme »travail temporaire à l'étranger« n'avait pas été suffisamment bien défini du point de vue méthodologique. L'appréciation du caractère temporaire ou non temporaire du travail à l'étranger d'une personne, fournie par des membres de sa famille restés au pays ou — si toute la famille se trouvait à l'étranger — par des voisins, est apparue particulièrement inadéquate.

Une interprétation arbitraire du terme »temporaire« pouvait avoir pour effet une réduction du nombre de personnes travaillant à l'étranger qui allaient être recensées. Juste avant le début du recensement, il a été décidé de recenser tous les travailleurs se trouvant à l'étranger, sans tenir compte de l'appréciation des parents ou des voisins sur le caractère temporaire ou permanent de leur séjour. Cette procédure a nettement amélioré la possibilité d'enregistrer le plus grand nombre possible des travailleurs à l'étranger.

La Section des Migrations de l'Institut de Géographie de l'Université de Zagreb a effectué une enquête auprès des comités communaux chargés du recensement sur le territoire de la République Socialiste de Croatie. D'après cette enquête qui a eu lieu immédiatement après la fin du recensement (annexes 1 et 2), il s'est avéré que le terme »temporaire« a été différemment interprété dans les différents comités communaux chargés du recensement et que finalement, dans la plupart des communes, on avait eu tendance à compter toutes les personnes travaillant à l'étranger, même celles dont le retour n'était pas à prévoir dans un avenir proche.

Le recensement fournit le chiffre de 671 908 personnes »travaillant temporairement à l'étranger«. Cependant, une comparaison avec les statistiques des pays d'immigration au moment du recensement indique (tab. I) que celui-ci a omis au moins 15% des travailleurs qui se trouvaient à cette époque à l'étranger. Cette erreur est plus faible dans les pays européens (7,7%) qu'outre-mer (47,7%).

Malgré certaines lacunes méthodologiques et quelques omissions variables selon les pays et les régions d'origine des migrants, le recensement fournit les données les plus complètes et les plus dignes de foi sur la structure des travailleurs yougoslaves dans les pays étrangers. Beaucoup de caractéristiques structurelles ont été obtenues justement par ce recensement. Dans la présentation de la structure de l'émigration yougoslave d'après les résultats du recensement de 1971, les données numériques ont été constamment corrigées d'après celles des pays d'immigration.

Selon les résultats du recensement, les pays européens emploient 88,8% des émigrants yougoslaves, tandis que les statistiques des pays d'immigration indiquent 81,8% (tab. II). Plus de la moitié des migrants travaillent en RFA; viennent ensuite l'Autriche, la France, la Suisse et la Suède.

La part des républiques et des régions autonomes est très variable (tab. III, fig. 1). Ceux qui émigrent en RFA et en Suisse sont pour la plupart originaires de Croatie. Les travailleurs de Serbie proprement dite sont majoritaires en France, en Autriche, en Suède et dans les pays du Bénélux. Les originaires de Bosnie-Herzégovine sont particulièrement représentés en Autriche et en RFA, ceux du Monténégro aux Etats-Unis d'Amérique, ceux de Macédoine en Australie et aux Etats-Unis, les Slovènes en Autriche, en Suisse et au Canada, les gens de Voïvodine en Suède et aux Etats-Unis, ceux du Kossovo en Suisse.

La méthodologie du recensement prévoyait que pour l'année de départ à l'étranger serait considérée «l'année du dernier départ pour l'étranger» sans tenir compte des vacances ou des visites rendues en Yougoslavie. Les résultats du recensement montrent, cependant, que l'année du dernier départ pour l'étranger était l'année de départ après un bref séjour en Yougoslavie en vue d'une visite, de congés payés ou à la suite d'un travail saisonnier à l'étranger. C'est pourquoi on a obtenu un résultat peu vraisemblable, faisant état d'un grand nombre de personnes parties à l'étranger au cours des années qui précèdent immédiatement le recensement (tab. IV, fig. 2, 1ère partie). Cependant, ces données peu fiables sur l'année d'embauche permettent de connaître la structure selon le sexe et l'origine des émigrants dans le flux annuel des actifs. La proportion des femmes a augmenté en 1967 et 1968 (fig. 2, partie II). Ceci correspond à la période de récession bien connue en RFA qui a réduit les possibilités d'emploi pour la main-d'oeuvre masculine, tandis que l'offre d'emploi restait inchangée pour la main-d'oeuvre féminine.

La part de chaque république et région autonome dans l'émigration a varié. Au cours des dernières années, la part de la Slovénie et de la Croatie a diminué, celle de la Bosnie-Herzégovine, de la Serbie et de la Macédoine a augmenté, tandis que celle du Monténégro est restée peu considérable (tab. V, fig. 3).

Les femmes représentent le tiers de l'ensemble des travailleurs (tab. VI). Leur pourcentage est particulièrement important pour la Voïvodine et la Slovénie (respectivement 42,7% et 40,1%). La part des femmes parmi les travailleurs yougoslaves émigrés ne présente guère de variations notables selon le pays de destination; la moyenne d'un tiers de femmes n'est nettement dépassée qu'en Suède et en Suisse (tab. VII).

Le quart des émigrants appartient au groupe d'âge de 20 à 24 ans (tab. VIII, fig. 4). De l'ensemble de la population yougoslave appartenant à ce groupe d'âge, 11,1% se trouvent à l'étranger (tab. IX). Parmi les migrants de moins de vingt ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, alors que ceux-ci l'emportent dans tous les autres groupes d'âge (tab. X, fig. 5). 11,6% de l'ensemble des hommes de 20 à 24 ans travaillent à l'étranger, et 13,4% de ceux de 25 à 34 ans.

Plus de 42% de tous les migrants yougoslaves ont un niveau de scolarité primaire (école de 8 ans achevée), 22% ont également suivi des études professionnelles, fréquenté le lycée ou l'Université (tab. XI, fig. 6). Le niveau de scolarité des travailleurs émigrés correspond à la moyenne yougoslave. Cependant, dans l'ensemble de la population on trouve proportionnellement plus de personnes sans aucune scolarité que parmi ceux qui partent à l'étranger (tab. XII). Les femmes ont en général un niveau de scolarité plus élevé que les hommes (tab. XIII, fig. 6).

C'est à l'étranger que plus de 10% des émigrés ont eu leur premier emploi (tab. XIV, fig. 7). Ainsi, l'effectif de la population active yougoslave s'est accru de plus de 70 000 unités. Bien que les femmes constituent à peine le tiers de l'émigration, elles représentent 84% de tous ceux qui étaient inactifs avant leur départ (tab. XV).

Si l'on compare l'activité avant le départ pour l'étranger et le niveau de scolarité des migrants, on constate que parmi les personnes inactives avant leur départ, il y en a peu de qualifiées ou hautement qualifiées; ceux qui ont une scolarité élémentaire, fréquenté le lycée ou une école technique sont plus représentés parmi les actifs (tab. XVI).

Avant leur emploi à l'étranger, 40,2% de tous les migrants yougoslaves étaient des «travailleurs», c'est à dire avaient un emploi ou l'avaient cherché par l'intermédiaire des bureaux d'embauche ou par concours (tab. XVII). 53,7% des hommes et 70,0% des femmes n'étaient pas des «travailleurs» avant de partir pour l'étranger (tab. XVIII).

Parmi les personnes qui, avant leur emploi à l'étranger, étaient des travailleurs ou avaient cherché un emploi, près de la moitié avait une certaine qualification professionnelle (tab. XIX, fig. 8). Ce niveau de qualification relativement élevé est l'une des caractéristiques fondamentales de l'émigration yougoslave. Si l'on compare la qualification des personnes actives en Yougoslavie et celle des personnes qui étaient actives avant leur départ pour l'étranger, on constate que parmi ces dernières se trouvent proportionnellement davantage d'ouvriers qualifiés et hautement qualifiés, mais également de non qualifiés (tab. XX). On peut en conclure que, motivées par l'emploi à l'étranger, quittent leur poste de travail des personnes qui, en Yougoslavie, étaient employées à des activités productives. Comme on peut s'y attendre, les femmes actives avant leur départ avaient un niveau de qualification plus bas que les hommes (tab. XXI).

De l'ensemble des émigrants actifs avant leur départ, 56,6% viennent de l'agriculture (tab. XXII). Pour ces émigrants, le départ pour l'étranger revêt le sens d'un passage du secteur primaire aux autres secteurs. Le taux des migrants qui étaient employés dans l'agriculture est supérieur à celui

des actifs agricoles dans l'ensemble de la population yougoslave (tab. XXIII). La moitié des personnes qui travaillaient avant leur départ dans l'industrie, les mines et la construction sont des ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés (tab. XXIV).

A côté des actifs agricoles, près du tiers des migrants qui travaillaient avant leur départ ont eu des activités diverses dans le secteur secondaire (tab. XXV, fig. 9). Si l'on compare la distribution par professions de la population active de Yougoslavie et celle des Yougoslaves travaillant à l'étranger, on trouve proportionnellement mieux représentés à l'étranger, outre les agriculteurs, les mineurs et les travailleurs de l'industrie (tab. XXVI). Les femmes qui étaient actives avant leur départ étaient employées dans l'agriculture encore plus fréquemment que les hommes (tab. XXVII). 2,5% seulement des travailleurs de l'agriculture ont un niveau de scolarité plus élevé que l'école élémentaire (tab. XXVIII).

Les diverses activités industrielles dont chacune a fourni à l'émigration plus de 5 000 travailleurs employaient en tout, avant leur départ, 168 500 personnes: principalement des travailleurs du bâtiment et de la métallurgie, des mécaniciens, des électriciens, etc. (tab. XXIX). Signalons que le recensement a moiis tenu compte des travailleurs qualifiés, parce qu'il était moins justifié de supposer que leur séjour était »temporaire«; le chiffre de 16 000 experts de haut niveau n'en est que plus grand et représente pour la Yougoslavie l'une des caractéristique négatives de l'émigration. Un tiers de ce chiffre concerne les experts du domaine de la technique et de la technologie, et plus du quart le personnel médical (tab. XXX). Près de 30% de ces personnes ont un niveau d'instruction supérieur. De l'ensemble des émigrés de niveau secondaire ou supérieur, 38,1% proviennent de la Croatie (tab. XXXI). Il faut aussi noter la part très importante des travailleurs qualifiés originaires des régions les moins développées de Yougoslavie.

Le recensement de 1971 constate une disproportion entre la représentation des diverses nationalités dans l'ensemble de la population yougoslave et leur représentation parmi les travailleurs à l'étranger (tab. XXXII). De toutes les nationalités yougoslaves, les Croates seuls sont proportionnellement plus représentés parmi les émigrés que dans la population du pays. Le taux moyen d'émigration est de 3,3% pour la Yougoslavie, de 5,8 pour la population de nationalité croate; les taux les plus faibles se trouvent chez les Monténégrins et les Serbes (1,0 et 1,1); la minorité nationale roumaine en Yougoslavie a le taux d'émigration le plus élevé: 9,0. La structure nationale des travailleurs à l'étranger est également disproportionnée à l'échelle des républiques et régions autonomes (tab. XXXIII, fig. 10). Les Croates de toutes les républiques et ceux de Voïvodine sont sur-représentés parmi les émigrés. En Bosnie-Herzégovine par exemple, la part des Croates est de 20,6% plus grande parmi les travailleurs à l'étranger que parmi les habitants de cette république (tab. XXXIV), tandis que la part des Musulmans parmi les émigrés est de 34,6% et celle des Serbes de 19,9% plus petite.

En Yougoslavie, les différences régionales touchant au nombre et à la structure des émigrants sont très importantes. Les omissions du recensement sont également variables (tab. XXXV). Il est particulièrement instructif de comparer la part de chaque région de Yougoslavie dans la population

totale et la population active du pays et dans l'effectif émigré (tab. XXXVI, fig. 11). Bosnie-Herzégovine, Croatie et Macédoine sont mieux représentées parmi les actifs à l'étranger que dans la population yougoslave. D'après les résultats corrigés du recensement des travailleurs à l'étranger dans le recensement de la population yougoslave, on obtient un taux d'émigration de 3,9 pour la Yougoslavie; le plus élevé est celui de la Croatie (6,1), le plus faible celui du Monténégro (2,0). Pour 100 actifs dans le pays il y a, en moyenne, 20,5 personnes employées à l'étranger. Pour la Bosnie-Herzégovine ce chiffre est de 29,1, et de 10,2 pour la Slovénie. Dans chaque république et région autonome les pays d'immigration sont différemment représentés (tab. XXXVII, fig. 12).

L'analyse des données statistiques par communes révèle clairement les différences régionales dans le nombre et la structure des migrants. La commune de Zagreb a le plus grand nombre absolu d'émigrants (tab. XXXVIII). Les régions constituées de plusieurs communes à taux d'émigration élevé sont la Croatie de l'est et le nord de la Bosnie (annexe 5).

En comparant le nombre de travailleurs à l'étranger avec la population des communes, on fait encore mieux ressortir les régions à taux d'émigration élevé. Celles-ci englobent toute la Croatie et s'étendent sur la Bosnie du sud-ouest, l'ouest de l'Herzégovine, l'ouest et le nord de la Bosnie et le nord-est de la Slovénie (annexe 6). Cette comparaison fait également apparaître des régions isolées qui ont un taux d'émigration élevé: l'ouest de la Macédoine, l'est de la Serbie et l'est de la Voïvodine. La commune d'Imotski est celle qui a le taux d'émigration le plus élevé: 18,6 (tab. XXXIX).

La comparaison du total des émigrés d'une commune avec le nombre de ceux qui sont partis au cours des 15 mois qui ont précédé le recensement montre que le processus des départs pour l'étranger s'étend progressivement au centre et au sud-est de la Yougoslavie (annexe 7). La vague des premiers départs pendant ces quinze mois a surtout affecté des régions à taux d'émigration faible situées dans des parties peu développées de la Yougoslavie.

Les données par communes révèlent également la part variable des femmes dans l'émigration yougoslave. Ainsi, les dix communes dont les femmes constituent plus de la moitié de l'effectif émigré se trouvent en Slovénie et en Croatie (tab. XL).

Les migrants qui se sont orientés vers la RFA viennent de communes dispersées à travers toute la Yougoslavie, quelque soit leur taux d'émigration: des dix communes dont les émigrés travaillent le plus fréquemment en RFA, quatre ont un taux d'émigration au-dessous de la moyenne yougoslave (tab. XLI). L'Autriche accueille surtout des travailleurs du nord-est et du nord-ouest de la Serbie et de la Bosnie du nord et du centre (annexe 10). Bien que l'emploi en Autriche caractérise surtout des communes où le processus d'emploi à l'étranger a commencé plus tard, de nombreuses communes dont les émigrants se dirigent essentiellement vers l'Autriche ont déjà atteint un taux d'émigration très élevé (tab. XLII).

Les migrants de Serbie proprement dite se dirigent surtout vers la France et ceci apparaît également dans les données par communes (annexe

11). De dix communes dont les migrants partent essentiellement pour la France, neuf se trouvent dans cette région de la Serbie (tab. XLIII).

Il existe deux régions groupant des communes dont les migrants sont surtout allés en Suisse; ces groupements se trouvent dans le nord-ouest et l'est du pays (annexe 12). Cette émigration concerne surtout des communes à faible taux d'émigration (tab. XLIV). Il en est de même pour les communes dont les migrants sont employés en Suède et dans les pays du Bénélux (annexe 13).

Quant à l'émigration outre-mer, la différenciation régionale est encore plus marquée. Les communes dont les migrants sont partis en Australie se situent dans le sud-ouest de la Macédoine et dans la région côtière de Croatie; elles se caractérisent par un taux d'émigration très élevé (tab. XLV). Les émigrants du sud du Monténégro et du Banat s'orientent vers les Etats-Unis et le Canada. Il en est de même pour plusieurs communes du littoral croate et de la région voisine de Lika-Gorane (annexe 15). Des dix communes qui fournissent le plus grand nombre d'émigrants pour l'Amérique du Nord, quatre sont en Croatie, trois dans le Monténégro, deux en Voïvodine et une en Macédoine (tab. XLVI).

Les communes où les jeunes émigrants sont particulièrement nombreux (jusqu'à 29 ans) se situent surtout dans l'est de la Macédoine, le sud de la Serbie, l'Istrie, la Slovénie du sud-ouest et de l'est (annexe 16). Dans toutes ces communes, le taux d'émigration est faible (tab. XLVII). Elles ont relativement peu d'ouvriers qualifiés. Les migrants qui, avant leur départ, s'étaient rendus capables d'obtenir un emploi, c'est à dire avaient obtenu une certaine qualification professionnelle, proviennent de régions dont le niveau de développement économique est très variable (annexe 17). Ces communes se trouvent dans des régions économiquement développées, mais aussi dans des régions peu développées. Des 18 communes dont les travailleurs qualifiés représentent plus de 55% du nombre total des émigrants, 11 se trouvent dans quatre capitales de républiques: Belgrade, Zagreb, Ljubljana et Sarajevo (tab. XLVIII).

Les migrants qui avant leur départ étaient employés dans l'agriculture sont originaires de communes de la partie centrale, montagneuse, du pays (annexe 18). Ce sont des communes à taux d'émigration très variable (tab. XLIX). On peut en conclure que les agriculteurs proviennent de régions qui ont atteint des stades très inégaux dans le développement de l'émigration. Il semble que des communes où le processus d'émigration s'effectue spontanément émigrent en premier lieu des travailleurs qualifiés, tandis que des communes où ce processus passe par l'intermédiaire de l'Office yougoslave de l'emploi partent des agriculteurs qui se trouvaient en chômage.

L'émigration de travailleurs à l'étranger est à l'heure actuelle l'un des problèmes économiques et socio-politiques les plus importants de Yougoslavie. Il sera nécessaire, dans un avenir proche, de compter avec cet emploi à l'étranger. Afin de pouvoir influencer de façon appropriée sur les processus migratoires, il est nécessaire de les connaître. Il serait d'une extrême utilité que cette émigration à l'étranger, considérée comme une caractéristique particulière de la population yougoslave, soit suivie par un service statistique et fasse l'objet de publications régulières.

## Liste des tableaux

	page
I: Les travailleurs à l'étranger d'après le recensement de la population de Yougoslavie de 1971 et les données statistique des pays d'immigration au 31. 1. 1971 . . . . .	26
II: Les Yougoslaves dans les pays d'immigration d'après le recensement de 1971 et les statistiques des pays d'immigration . . . . .	36
III: Origine des travailleurs par républiques et provinces autonomes dans les pays d'immigration . . . . .	38
IV: Les travailleurs à l'étranger d'après l'année de départ et la part des femmes dans l'ensemble des actifs chaque année . . . . .	40
V: Les travailleurs des différentes républiques et provinces autonomes dans l'ensemble des actifs à l'étranger chaque année . . . . .	43
VI: Les femmes dans l'ensemble des actifs à l'étranger et actifs dans le pays par républiques et provinces autonomes . . . . .	44
VII: Les femmes dans l'ensemble des travailleurs à l'étranger par pays d'immigration . . . . .	45
VIII: Les travailleurs à l'étranger par âge et par république et province autonome . . . . .	46
IX: Les émigrants dans les groupes d'âge de la population yougoslave	48
X: Les émigrants par groupe d'âge et par sexe . . . . .	49
XI: Niveau de scolarité avant le départ à l'étranger par république et province autonome . . . . .	52
XII: Niveau de scolarité de l'ensemble de la population et des personnes travaillant à l'étranger . . . . .	53
XIII: Les émigrants par sexe et niveau de scolarité . . . . .	54
XIV: Activité professionnelle avant l'emploi à l'étranger, par république et provinces autonomes . . . . .	56
XV: Activité professionnelle et sexe . . . . .	57
XVI: Activité avant l'emploi à l'étranger et niveau de scolarité . . . . .	58
XVII: Catégorie professionnelle avant l'emploi à l'étranger par république et province autonome . . . . .	60
XVIII: Les émigrants par catégories professionnelles et sexe . . . . .	61
XIX: Qualification des «ouvriers» avant leur départ, par république et par province autonome . . . . .	62
XX: Qualification des actifs en Yougoslavie et des personnes qui avant leur emploi à l'étranger étaient «ouvriers» . . . . .	65
XXI: «Ouvriers» selon leur qualification avant leur emploi à l'étranger et leur sexe . . . . .	67
XXII: Activité professionnelle des émigrants avant leur emploi à l'étranger, par république et province autonome . . . . .	68
XXIII: Activités professionnelles de la population Yougoslaves et des personnes qui avant leur emploi à l'étranger étaient actives . . . . .	69
XXIV: Personnes actives avant leur départ dans les mines, l'industrie et la construction, par qualification et sexe . . . . .	70
XXV: Catégories professionnelles des personnes actives avant leur départ par république et province autonome . . . . .	72
XXVI: Comparaison des catégories professionnelles des personnes en Yougoslavie et des personnes qui étaient actives avant leur départ	74
XXVII: Catégories professionnelles des personnes actives avant leur départ, par sexe . . . . .	75
XXVIII: Catégories professionnelles des personnes actives avant leur départ, par niveau de scolarité . . . . .	76

	page
XXIX: Métiers dans l'industrie dont plus de 5000 personnes sont partis travailler à l'étranger, par république et province autonome . . .	78
XXX: Métiers des personnes qualifiées par niveau de scolarité . . .	80
XXXI: Métiers des personnes qualifiées par république et province autonome . . . . .	81
XXXII: Structure par nationalité des travailleurs a l'étranger et structure par nationalité de la population yougoslave en 1971 . . .	83
XXXIII: Structure par nationalité des travailleurs a l'étranger et structure par nationalité de la population yougoslave 1971, par république et province autonome . . . . .	84
XXXIV: Part de chaque nationalité dans les républiques et provinces autonomes chez les travailleurs à l'étranger et dans la population totale . . . . .	87
XXXV: Différences, par république et province autonome, dans les erreurs d'enregistrement dans le recensement . . . . .	89
XXXVI: Part des républiques et des provinces autonomes dans la population totale, les actifs dans le pays et les actifs à l'étranger . . .	91
XXXVII: Repartition des émigrants par pays d'immigration et par république et province autonome . . . . .	94
XXXVIII: Les dix communes de Yougoslavie où les émigrés sont les plus nombreux et les dix où ils sont le moins . . . . .	96
XXXIX: Les dix communes de Yougoslavie où le taux d'émigration est le plus élevé et les treize où il est le plus faible . . . . .	97
XL: Les dix communes yougoslaves où la part des femmes dans l'émigration est la plus élevée . . . . .	99
XLI: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre des émigrants en RFA . . . . .	100
XLII: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre d'émigrants en Autriche . . . . .	102
XLIII: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre d'émigrants en France . . . . .	103
XLIV: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre d'émigrants en Suisse . . . . .	104
XLV: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre d'émigrants en Australie . . . . .	107
XLVI: Les dix communes caractérisées par le plus grand nombre d'émigrants aux Etats Unis d'Amérique et au Canada . . . . .	108
XLVII: Les dix communes où la part des émigrants de moins de 29 ans est la plus élevée . . . . .	109
XLVIII: Communes où le pourcentage de personnes qualifiées et hautement qualifiées et de personnes ayant un niveau de scolarité secondaire ou supérieur est de plus de 55% . . . . .	110
IL: Dix communes dont les émigrants étaient avant leur départ surtout employés dans l'agriculture . . . . .	111



## Liste des graphiques

	page
1. La part des républiques et des provinces autonomes dans l'ensemble des travailleurs yougoslaves par pays d'immigration . . . . .	37
2. Émigrants yougoslaves par année de départ et par sexe . . . . .	41
3. Émigrants yougoslaves par république et province autonome et par année de départ . . . . .	42
4. Émigrants par groupes d'âge . . . . .	47
5. Émigrants par groupes d'âge et par sexe . . . . .	50
6. Émigrants par niveau de scolarité avant leur emploi à l'étranger . . . . .	51
7. Émigrants par secteur d'activité avant leur départ . . . . .	55
8. Qualification des émigrants qui avant leur départ étaient des «ouvriers»	66
9. Émigrants par catégories professionnelles avant le départ à l'étranger . . . . .	73
10. Structure par nationalité de la population et structure par nationalité des travailleurs à l'étranger . . . . .	86
11. Part des républiques et des provinces autonomes dans la population parmi les actifs dans le pays et parmi les actifs à l'étranger . . . . .	92
12. Émigrants par république et province autonome dans les pays d'immigration . . . . .	95

## Annexes

1. Texte de la lettre adressée par la Section des Migrations de l'Institut de Géographie de l'Université de Zagreb à tous les présidents des assemblées communales de la République Socialiste de Croatie
2. Texte de la lettre et du questionnaire destiné aux commissions communales chargées du recensement qui devait être transmis à la Section des Migrations
3. Nombre et caractéristiques des personnes travaillant à l'étranger par communes
4. Division politico-administrative de la Yougoslavie  
Les chiffres dans chaque république et province autonome indiquent la location des communes indiquées dans l'annexe 3
5. Émigrants par communes
6. Émigrants dans l'ensemble de la population de la commune
7. Travailleurs à l'étranger en 1970 et 1971 par rapport au total du émigrants
8. Femmes par rapport à l'ensemble des émigrants par commune
9. Travailleurs en RFA par rapport à l'ensemble des émigrants
10. Travailleurs en Autriche par rapport à l'ensemble des émigrants
11. Travailleurs en France par rapport à l'ensemble des émigrants
12. Travailleurs en Suisse par rapport à l'ensemble des émigrants
13. Travailleurs en Suède et au Bénélux par rapport à l'ensemble des émigrants
14. Travailleurs en Australie par rapport à l'ensemble des émigrants
15. Travailleurs aux Etats-Unis et au Canada par rapport à l'ensemble des émigrants
16. Travailleurs en dessous de 29 ans dans l'ensemble des émigrants par commune
17. Travailleurs qualifiés dans l'ensemble des émigrants
18. Travailleurs qui avant leur départ étaient dans l'agriculture dans l'ensemble des émigrants

## DIE JUGOSLAWISCHEN ARBEITNEHMER IM AUSLAND NACH DER VOLKSZÄHLUNG AUS DEM JAHRE 1971

### Zusammenfassung

Anlässlich der am 31. 3. 1971 durchgeführten Volkszählung in Jugoslawien wurden zum ersten Mal auch die im Ausland vorübergehend beschäftigten Arbeiter erfasst. Die Organisatoren der Volkszählung hatten dabei die aussergewöhnlich schwere Aufgabe, ohne Vorerfahrung alle im Ausland beschäftigten Personen aufzuzählen.

Die grösste Schwierigkeit bei der Durchführung der Volkszählung ergab sich durch den methodologisch ungenügend definierten Begriff »vorübergehende Beschäftigung im Ausland«. Es war nicht zutreffend, die Beurteilung der vorübergehenden oder ständigen Beschäftigung einer Person im Ausland den im Land verbliebenen Haushaltsmitgliedern oder den Nachbarn, sofern die ganze Familie im Ausland ist, zu überlassen.

Im Bewusstsein, dass durch die willkürliche Beurteilung des Begriffes »vorübergehend« nur eine kleine Anzahl der im Ausland beschäftigten Arbeiter umfasst wird, haben die Instruktoren die Zähler durch mündliche Erläuterungen angewiesen, möglichst alle Arbeiter im Ausland unabhängig von der Beurteilung der Verwandten oder Nachbarn über die vorübergehende oder ständige Beschäftigung zu zählen.

Die Umfrage der Abteilung für Migrationen des Institutes für Geographie der Universität Zagreb hat unmittelbar nach Beendigung der Volkszählung (Beilage 1 und 2) festgestellt, dass die Gemeindezählungskommissionen den Begriff »vorübergehend« verschiedenartig gedeutet haben und dass man in den meisten Gemeinden versucht hat, alle im Ausland beschäftigten Personen zu erfassen, auch diejenigen, die wahrscheinlich nicht in absehbarer Zeit zurückkehren werden.

Die Volkszählung ergab 671 908 vorübergehend im Ausland beschäftigte Arbeiter. Bei dem Vergleich der statistischen Daten der Immigrationsländer mit denen der Volkszählung ist festzustellen, dass durch die Volkszählung in Jugoslawien im Jahre 1971 15% der im Ausland beschäftigten Arbeiter nicht umfasst wurde (Tab. I). In den europäischen Ländern wurden 7,7% und in den überseeischen 47,7% weniger umfasst.

Trotz gewisser methodologischer Fehler wer auch der zahlenmässigen Erfassungsdifferenz — verschieden nach den einzelnen Einwanderungsländern und den Abwanderungsregionen der Migranten — enthält diese Zählung die umfassendsten und zuverlässigsten Angaben über die strukturellen Merk-